



COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Mardi 23 Février 2016

Le Conseil communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Plainfaing, le Mardi 23 Février 2016 à 20 heures, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur David VALENCE, Président de la Communauté de Communes.

Présents : *Anould* : Alain DEMANGE, Jacques HESTIN, Michèle PERRIN. *Ban-sur-Meurthe-Clefcy* : Sylvia DIDIERDEFRESSE. *Fraize* : Jean-Marie BARADEL, Jean-François LESNE, Jean-Pierre QUINANZONI. *Mandray* : Emmanuel LAURENT. *Plainfaing* : Anne-Marie JACQUES, Patrick LALEVEE. *Saint-Dié-des-Vosges* : David VALENCE, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Jean-Louis BOURDON, Dominique CHOBOUT, Gina FILOGONIO, Marc FRISON-ROCHE, Mustafa GUGLU, Claude KIENER, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Jacqueline THIRION, Bruno TOUSSAINT, Christine URBES, Serge VINCENT, Patrick ZANCHETTA. *Saint-Léonard* : Marc MADEDDU. *Saulcy-sur-Meurthe* : Jacques JALLAIS, Pascal THOMAS, Fanny WAGNER, *Taintrux* : Jean-Luc DIEUDONNE.

Excusés ayant donné procuration :

Marie-Christine BOURGARD (Fraize) à Jean-François LESNE (Fraize), Françoise LEGRAND (Saint-Dié-des-Vosges) à Claude KIENER, Virginie THOMAS (Anould) à Jacques HESTIN, Annabelle SAYER (Taintrux) à Jean-Luc DIEUDONNE.

Excusée : Nathalie TOMASI

A été nommée secrétaire : Mme Fanny WAGNER.

Nombre de membres : ♦ Afférents au Conseil communautaire : 35 ♦ Présents : 30 ♦ Votants : 34

Date de la convocation : Jeudi 14 Janvier 2016.

AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges propose au Conseil communautaire d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant une subvention exceptionnelle à l'association Espérance Musique de Saint-Dié-des-Vosges.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à ajouter ce point à l'ordre du jour.

2016/02/01 : Modification de la composition du comité de direction de l'EPIC Office de tourisme intercommunal : collège d'élus et collège de professionnels.

Le Conseil communautaire décide de modifier la composition du comité de direction en désignant Mme Marie-Christine BOURGARD comme membre suppléante du « collège d'élus » représentant la ville de

Fraize.

Vote à l'unanimité.

2016/02/02 : Pacte financier et fiscal.

Un établissement public de coopération intercommunale signataire d'un contrat de ville est tenu d'élaborer un pacte financier et fiscal de solidarité, en concertation avec ses communes membres, dans la première année de mise en œuvre du contrat de ville. Le Conseil communautaire approuve le pacte financier et fiscal de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges.

Vote à l'unanimité.

2016/02/03 : Pôle de l'Eco-Construction des Vosges : Tarif forfaitaire de location longue durée de l'espace de formation.

Le Conseil communautaire approuve la proposition d'instauration d'un tarif forfaitaire de mise à disposition des locaux de l'espace de formation du PECV à compter du 1^{er} mars 2016, pour les formations d'une durée minimale d'un mois continu animées par les organismes de formation bénéficiant du soutien des cofinanceurs de l'opération d'aménagement de cet espace de formation. Il est décidé de fixer ce tarif, pour chaque formation, à 700 € HT pour le premier mois continu, augmenté le cas échéant, de 175 € HT par semaine supplémentaire pour les formations d'une durée supérieure à un mois.

Vote à l'unanimité.

2016/02/04 : Marchés publics « Traitement et transport des déchets issus de la déchetterie intercommunale d'Anould ».

Le Conseil communautaire autorise le Président de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges à signer chacun des marchés concernant le « Traitement et Transport des déchets issus de la déchetterie intercommunale d'ANOULD » avec les prestataires retenus par la commission d'appel d'offres soit :

Lot n°	Objet des prestations	Attributaire du lot	Montant estimatif TTC du marché pour la période initiale *
1	Valorisation et transport des ferrailles	FERS ET METAUX (Fougerolles)	- 21 225,00 €
2	Traitement et transport des déchets verts	Suez Environnement TERRALYS (Rambervillers)	24 667,50 €
3	Transport des gravats	Ets DAVID DREYFUS (Saint-Dié-des-Vosges)	2 059,20 €
4	Transport des cartons	Ets DAVID DREYFUS (Saint-Dié-des-Vosges)	5 808,00 €
5	Transport du bois	Ets DAVID DREYFUS (Saint-Dié-des-Vosges)	17 160,00 €
6	Transport du tout-venant	Ets DAVID DREYFUS (Saint-Dié-des-Vosges)	17 572,50 €
7	Compactage des déchets	Transports VALTER (Anould)	27 720,00 €

* Il s'agit de montants indicatifs uniquement, calculés en fonction des quantités estimées selon l'activité de la déchetterie en 2015 principalement (nombre de tonnes de déchets à traiter ou à valoriser, nombre de rotations pour le transport, nombre d'heures de compactage).

Vote à l'unanimité.

2016/02/05 : Convention avec la commune de Saint-Léonard pour le déneigement de la voirie et du parking de la micro-crèche « Les Renardeaux ».

Le Conseil communautaire approuve la passation d'une convention avec la Commune de Saint-Léonard définissant les modalités de déneigement de la voirie et du parking de la micro-crèche « Les Renardeaux ».

Vote à l'unanimité.

2016/02/06 : Convention avec le CCAS de Saint-Dié-des-Vosges pour la mise à disposition du référent technique pour la micro-crèche « Les Renardeaux ».

Le Conseil communautaire approuve la convention de mise à disposition de Mme Marie-Hélène CUNY, agent du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Dié-des-Vosges au bénéfice de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges pour une durée hebdomadaire maximale de 15h00 pour être la référente technique de la micro-crèche « Les Renardeaux ».

Vote à l'unanimité.

2016/02/07 : Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil communautaire décide de créer deux postes de rédacteur et un poste d'attaché à temps complet.

Vote à l'unanimité.

2016/02/08 : Fixation des ratios promus/promouvables au titre de l'avancement de grade.

Le Conseil communautaire décide de fixer les taux de promotion de grade pour l'ensemble des grades comme suit :

Cadres d'emplois / Grades	Catégorie	Taux %
Filière administrative		
Attaché Principal	A	100
Attaché	A	100
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	100
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	B	100
Rédacteur	B	100
Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe	C	100
Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe	C	100
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	C	100
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	100
Filière technique		
Ingénieur Principal	A	100
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	B	100
Technicien Principal 2 ^{ème} classe	B	100
Technicien	B	100
Agent de maîtrise Principal	C	100
Agent de maîtrise	C	100
Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe	C	100
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	C	100
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	100
Filière sanitaire et sociale		
Educateur Principal de jeunes enfants		
Educateur de jeunes enfants	B	100
Auxiliaire puéricultrice de 1 ^{ère} classe	C	100

Agent social de 2 ^{ème} classe	C	100
Filière culturelle		
Assistant d'enseignement artistique Principal de 1ère classe	B	100
Assistant d'enseignement artistique Principal de 2ème classe	B	100
Assistant d'enseignement artistique	B	100

Vote à l'unanimité.

2016/02/09 : Mise en place d'un comité technique.

Le Conseil communautaire décide de créer un comité technique pour la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges. Ce comité technique sera paritaire impliquant que le nombre de représentants élus du personnel sera égal au nombre de représentants de l'administration, et fixe le nombre de sièges de représentants de l'administration à trois titulaires et trois suppléants.

Vote à l'unanimité.

2016/02/10 : Attribution d'une subvention à l'association Musique Espérance.

Le Conseil communautaire décide d'accorder une participation financière de 3 000 € à l'association de musique Espérance Saint-Dié pour l'année 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A Saint-Dié-des-Vosges, le 24 Février 2016,

Le Président,



David VALENCE

